

Bilan BIC ANC N° 2022-06

Helene ATTILARD

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 973,90	4 973,90		328,76
Immobilisations corporelles				
Constructions	83 322,01	59 088,69	24 233,32	27 500,74
Install. techniques, matériel et outillage	557 270,08	484 044,34	73 225,74	99 557,24
Autres immobilisations corporelles	1 371 037,54	1 104 372,41	266 665,13	318 144,40
Immobilisations financières				
Créances rattachées à des participations				7 000,00
Total actif immobilisé (III)	2 016 603,53	1 652 479,34	364 124,19	452 531,14
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	32 005,64		32 005,64	28 898,22
Créances				
Clients et comptes rattachés	31 207,60		31 207,60	12 200,58
Autres créances	100 374,69		100 374,69	66 018,16
Charges constatées d'avance	16 810,56		16 810,56	16 739,53
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	100 000,00		100 000,00	50 000,00
Disponibilités	344 036,95		344 036,95	388 730,93
Total actif circulant (IV)	624 435,44		624 435,44	562 587,42
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	2 641 038,97	1 652 479,34	988 559,63	1 015 118,56

Bilan BIC ANC N° 2022-06

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	8 000,00	8 000,00
Réserves		
Réserve légale	800,00	800,00
Résultat de l'exercice	313 203,63	260 835,12
Total capitaux propres (I)	322 003,63	269 635,12
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour charges	7 404,89	6 508,83
Total des provisions (II)	7 404,89	6 508,83
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	196 018,00	292 670,36
Emprunts et dettes financières diverses	48 467,27	21 675,27
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	237 032,84	244 399,70
Personnel	93 587,29	84 125,01
Organismes sociaux	53 736,63	48 905,26
Etat, Impôts sur les bénéfices	20 043,60	39 702,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	7 092,02	5 647,36
Autres dettes fiscales et sociales	2 985,95	1 827,00
Dettes fiscales et sociales	177 445,49	180 206,63
Autres dettes	187,51	22,65
Total des dettes (III)	659 151,11	738 974,61
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	988 559,63	1 015 118,56

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A.J. CURIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 988 560 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 313 204 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, du code de commerce (Art.123-12 à 123-23), du décret du 29-11-1983, ainsi que du Règlement ANC n°2016-07 du plan comptable remplaçant le Règlement ANC n°2014-03.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont

Règles et méthodes comptables

désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a enregistré 53 701 euros d'indemnités d'assurances perçues au titre des pertes d'exploitation résultant de la fermeture du restaurant imposée par la crise sanitaire de la covid 19.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 974			4 974
Immobilisations incorporelles	4 974			4 974
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	83 322			83 322
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	585 018	12 582	40 330	557 270
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 247 139	35 934	39 353	1 243 720
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	115 736	11 582		127 318
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 031 215	60 098	79 683	2 011 630
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 000		7 000	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	7 000		7 000	
TOTAL	2 043 189	60 098	86 683	2 016 604

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			60 098		
Immobilisations financières					
Augmentations de l'exercice			60 098		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			79 683		
Immobilisations financières			7 000		
Diminutions de l'exercice			86 683		

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorpor			4 645	329		4 974
Immobilisations incorporelles			4 645	329		4 974
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agence et aménagements des construct	10 à 20 ans	linéaire	55 821	3 267		59 089
- Installations techniques, matière et outillage industriels	5 à 7 ans	linéaire	485 461	38 090	39 506	484 044
- Installations générales, agence et aménagements divers	5 à 10 ans	linéaire	940 349	89 587	38 235	991 701
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatiq mobilier	3 à 5 ans	linéaire	104 381	8 290		112 671
- Emballages récupérables et div						
Immobilisations corporelles			1 586 013	139 234	77 742	1 647 505
TOTAL			1 590 658	139 563	77 742	1 652 479

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 148 393 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	31 208	31 208	
Autres	100 375	100 375	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	16 811	16 811	
Total	148 393	148 393	

Produits à recevoir

	Montant
Clts factures a etablr	26 553
Frs debiteur avoir non recu	19 967
Prod a recevoir organisme sociaux	917
Interets courus a recevoir	698
Total	48 134

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	260 835
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	260 835
Affectations aux réserves	
Distributions	260 835
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	260 835

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	8 000				8 000
Réserve légale	800				800
Résultat de l'exercice	260 835	-260 835	313 204	260 835	313 204
Dividendes		260 835			
Total Capitaux Propres	269 635		313 204	260 835	322 004

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	6 509	896			7 405
Total	6 509	896			7 405
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		896			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 659 151 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 446	2 446		
- à plus de 1 an à l'origine	193 572	128 955	64 617	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	48 467	11 913	36 554	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	237 033	237 033		
Dettes fiscales et sociales	177 445	177 445		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	188	188		
Produits constatés d'avance				
Total	659 151	557 980	101 171	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	131 769			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Frs : factures non parvenues	42 077
Agios courus a payer	2 446
Interets courus sur emprunts	123
Provision pour congés a payer	87 715
Personnel autres cap	4 044
Charges a payer	1 025
Ch sociales cong payes	18 521
Etat: charges a payer	2 798
Total	158 749

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	16 811		
Total	16 811		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 36 personnes.

	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	35
Cadres et ingénieurs	1
Total	36

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

L'activité de la société et la typologie des salariés présents dans l'entreprise nous permettent de conclure que le montant de cette provision est non significatif.

AJ CURIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 8.000 euros
Zone d’aménagement Curie – 62100 CALAIS
448 593 202 RCS BOULOGNE SUR MER

DECISIONS DE L’ASSOCIEE UNIQUE
DU 15 JUIN 2026

DECISION D’AFFECTATION DU RESULTAT
Exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME DECISION

L’associée unique approuve la proposition de la présidente et décide de distribuer la totalité du bénéfice de l’exercice, s’élevant à 313 203,63 euros, à l’associée, à titre de dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s’élèvent à 8 800 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il bénéficiera exclusivement à l’associée unique personne morale et ne sera pas éligible à la réfaction de 40 %.

Conformément à la loi, l’associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes distribués	Montant éligible à la réfaction de 40 %	Montant non éligible à la réfaction de 40 %
Exercice clos au 31 décembre 2024	260.835,12 €	Néant	260.835,12 €
Exercice clos au 31 décembre 2023	132.015,38 €	Néant	132.015,38 €
Exercice clos au 31 décembre 2022	217.279,67 €	Néant	217.279,67 €

AFFECTATION

Cette proposition d’affectation du résultat a été adoptée par décision de l’associée unique du 15 juin 2026.

*

Certifié conforme

Madame Hélène OTTELARD

Hélène OTTELARD